

## Communication Presse

Signature d'un contrat AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) unissant la SELO et ArcelorMittal  
Mardi 19 janvier 2021 – 10h30

La SELO, Société d'Economie Mixte du Département de la Lozère, présidée par Sophie PANTEL, est une société de droit privé. Son conseil d'administration est composé de 12 membres (l'Assemblée départementale : Sophie PANTEL, Francis COURTES, Laurent SUAOU, Bernard PALPACUER, Jean-Paul POURQUIER et Robert AIGOIN, le représentant des collectivités publiques actionnaires : Jacques BLANC, la Présidente du Comité Départemental du Tourisme : Patricia BREMOND, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère : Thierry JULIER et les représentants de trois banques lozériennes).

Roger CRUEYZE en est le Directeur Général depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La SELO intervient dans 5 principaux domaines d'activité :

- **Marchés et Travaux** (en appui et expertise pour les collectivités publiques lozériennes mais aussi pour des structures privées).
- **Locations et portages de murs professionnels** (Château de la Caze, Essenciagua, laiterie du Chastel... et ArcelorMittal).

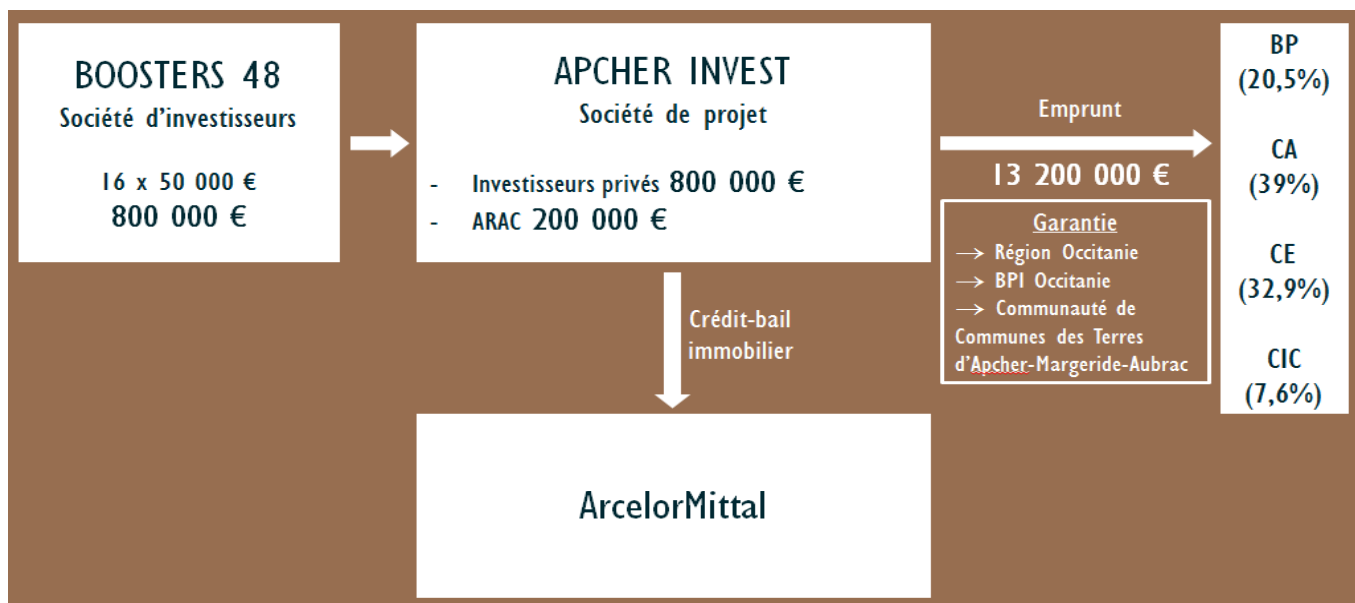
Et dans le cadre de Délégations de Service Public (DSP) pour :

- **Le thermalisme** (stations thermales de Bagnols-les-Bains et La Chaldette, ainsi que leurs résidences).
- **Les parcs animaliers** (Les Loups du Gévaudan et la Réserve des bisons d'Europe).
- **Les stations de ski de PPN et villages de vacances** (les stations Mont Lozère et Mas de la Barque, les Bouviers, le village de gîtes de Barre-des-Cévennes et le village de vacances de Pourcharesses).

Depuis le mois de mars 2020, à la demande d'ArcelorMittal, la SELO et ArcelorMittal collaborent ensemble dans le cadre du projet très ambitieux et en ce jour du 19 janvier 2021, la signature du contrat AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) les réunit.

## Le montage

Un montage financier et juridique exemplaire associant l'investissement privé et la sphère publique.



Une société d'investisseurs privés BOOSTERS 48 est constituée. Elle regroupe 16 investisseurs privés trouvés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère et leur représentant. Elle aura un capital de 800 000 euros. Elle sera actionnaire d'une société de projet APCHER INVEST qui est composée de la société BOOSTERS 48 et de l'ARAC (SEM Région) soit une société de projet composée de 80% d'investisseurs privés et de 20% par l'ARAC (200 000 euros). La société de projet va faire un emprunt auprès de 4 banques présentes sur la place lozérienne.

La garantie des prêts est assurée par :

- La Région Occitanie : 3 500 000 euros.
- La Banque Publique d'Investissement de l'Occitanie (BPI) : 1 500 000 euros.
- La Communauté de Communes Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac : 500 000 euros.

C'est APCHER INVEST qui va accorder un crédit-bail immobilier à ArcelorMittal.

## L'apport et la valeur ajoutée de la SELO dans ce dossier

La SELO avec sa nouvelle équipe renouvelée a apporté ses compétences et son expertise à ArcelorMittal dans 6 domaines :

- Le montage juridique.
- L'expertise financière.
- Le suivi administratif.
- Le suivi technique.
- La coordination des investisseurs privés.
- L'intermédiation auprès de tous les intervenants au dossier (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère (CCI), Région Occitanie, Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC), Banques, Banque Publique d'Investissement de l'Occitanie (BPI), Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac).

## Le projet

- ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier.
- Site de Saint-Chély-d'Apcher : 120 000 tonnes / an (1,2% des aciers électriques).
- Effectif : 200 personnes et plus de 60 sous-traitants permanents.
- Chiffre d'affaires : 94 millions d'euros.
- Marchés : industrie, automobile, électroménager et énergie.
- Enjeux : transformer l'usine actuellement orientée marché-industrie en une usine automobile et se démarquer par une empreinte carbone exemplaire.
- **Le projet : transformation de la ligne de décapage en ligne de recuit + décapage et une amélioration innovante du processus au laminoir.**
- Un investissement de 13 270 000 euros.

## Mot de la Présidente de la SELO

*« Je me réjouis de voir aboutir ce nouveau projet d'investissement d'ArcelorMittal sur lequel nous travaillons discrètement depuis plusieurs mois. Il s'agit d'une belle réussite collective avec un partenariat exemplaire qui associe le monde économique et la sphère publique en faveur de l'économie de la Lozère.*

*Je salue la mobilisation de nombreux acteurs privés et publics : investisseurs privés, CCI de la Lozère, Région Occitanie et ARAC, banques, BPI et Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac.*

*La SELO a joué un rôle majeur d'intermédiation et de coordination pour faire aboutir ce projet, d'autant que le site de Saint-Chély-d'Apcher était en concurrence avec d'autres sites d'ArcelorMittal en Europe. L'implication des acteurs lozériens a joué un rôle majeur dans la décision de l'entreprise de conforter le site de Saint-Chély-d'Apcher.*

*Chacun a tout fait pour réduire les délais et toujours répondre positivement en levant les freins pour faire aboutir ce dossier structurant dans une démarche concertée et partenariale.*

*Ce dossier est l'illustration que la Lozère est un territoire d'excellence où l'on peut créer de l'activité économique, innover. La Lozère a de forts atouts pour participer à la transition écologique et faire que ce site devienne « **une usine verte produisant des aciers verts pour des véhicules verts** » en Lozère, Naturellement ! »*

**Sophie PANTEL**

## Mot de la Présidente de la Région Occitanie

*« Dans la période actuelle, c'est une vraie satisfaction de voir un groupe international tel qu'ArcelorMittal parier sur l'avenir avec un projet industriel vertueux, associant économie et écologie.*

*La Société d'économie Mixte d'équipement pour Le Développement de la Lozère (SELO) a réussi sa mission de structuration du projet.*

*La Région Occitanie s'engage sur 3,5M€ de garantie bancaire, auxquels s'ajoutent 200 000€ de participation au capital de la part de l'ARAC, notre agence régionale de l'aménagement et de la construction, et le soutien quotidien déterminant de notre agence de développement économique Ad'Occ et son antenne de Mende.*

*Cette mobilisation est la preuve que nous pouvons maintenir et créer de l'emploi industriel dans notre pays, et notamment dans nos territoires ruraux et de montagne qui ont à cœur d'innover et de coopérer.*

*C'est aussi la démonstration de la cohésion et de l'agilité des pouvoirs publics, plus que jamais nécessaires pour développer l'emploi.*

*La Région répondra toujours présente pour soutenir ce type de projets porteurs de sens et de valeur ajoutée pour la Lozère, s'inscrivant pleinement dans les objectifs de notre Pacte Vert. »*

**Carole DELGA**